

Cityscoot lève 23 millions d'euros pour se lancer à Barcelone

Deux ans après sa précédente levée de fonds, Cityscoot réalise une série C de 23,6 millions d'euros, complétée par une ligne de financement de 6 millions d'euros pour augmenter sa flotte de scooters électriques.

Temps de lecture : minute

24 février 2020

C'était un secret de polichinelle, c'est désormais confirmé : Cityscoot a bouclé une nouvelle levée de fonds de 23,6 millions d'euros auprès d'Allianz France, du fonds Demeter, du Groupe RATP et de la Banque des Territoires. La startup du Next 40 bénéficiera en outre d'un financement complémentaire de 6 millions d'euros de financement pour développer sa flotte de scooters électriques et la faire passer de 7000 à 8000 engins. Depuis sa création, l'entreprise a donc levé près de 80 millions d'euros - avant cette série C, la startup avait obtenu 15 millions d'euros en 2016 et 40 millions d'euros en 2018.



À lire aussi

Coup quitte Paris, et laisse le champ libre à Cityscoot

"Nous renforçons les moyens donnés à Cityscoot pour atteindre l'objectif que je me suis toujours fixé : être un acteur prépondérant du développement de la mobilité douce au cœur des métropoles", vante Bertrand Fleurose, CEO et fondateur de Cityscoot. Philippe Detours, general partner de Demeter, préfère lui souligner que "l'équipe de Cityscoot a su déployer avec un succès incontestable une nouvelle forme de mobilité douce au cœur de Paris. Par son investissement, Demeter souhaite apporter à Cityscoot les moyens d'accélérer son développement et d'étendre son succès à d'autres métropoles".

Car c'est bien là l'enjeu de cette opération financière, annoncée deux après sa levée de 40 millions d'euros et trois mois après l'arrêt de son concurrent Coup. Après la métropole parisienne - qui comprend Paris mais aussi quinze communes de banlieue - et Nice, la startup a déjà conquis Milan et Rome. Et souhaite désormais mettre le cap sur Barcelone, dès le

mois de mai. L'entreprise évoque aussi l'ouverture d'une autre ville européenne cette année, sans donner davantage de précisions.

Article écrit par Geraldine Russell